

Le débat public sur le prolongement de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval































































cnap Commission particulière























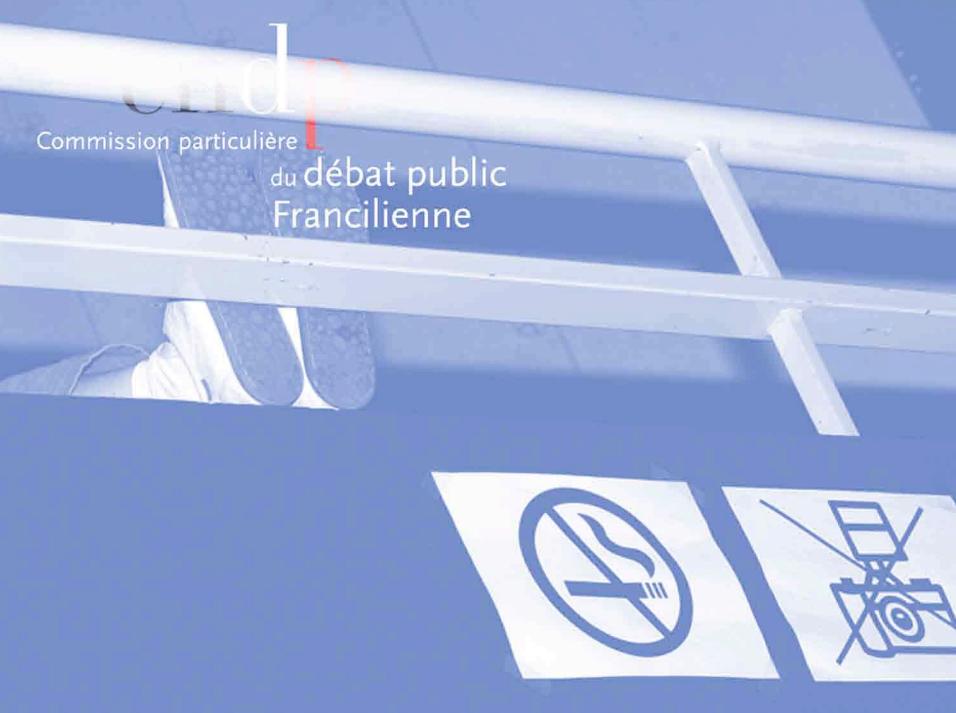






du débat public Francilienne







Le débat public sur le prolongement de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval



La réunion de proximité de Saint-Germainen-Laye

Mercredi 3 mai 2006 Théâtre Alexandre Dumas - 20h30



Bienvenue à tous

Mercredi 3 mai 2006 Théâtre Alexandre Dumas - 20h30



Le projet de prolongement de La Francilienne

Le débat public

Il est organisé par la Commission particulière du débat public. Elle est garante de la qualité des échanges et du respect des principes du débat public

Vous, le public

Vous riverains, habitants, usagers et ceux qui vous représentent : élus, associations, chambres consulaires...

Il est présenté par un maître d'ouvrage (le ministère des Transports et de l'Equipement), représenté par la direction régionale de l'Equipement d'Ile-de-France



Nos trois engagements

1

Vous fournir toute l'information dont vous avez besoin pour participer pleinement au débat

2

Vous garantir la pleine et libre expression de vos opinions sur le projet soumis au débat

3

Prendre en compte les opinions que vous exprimerez dans un compte rendu neutre et objectif du débat public



Un débat public ouvert Le débat public, c'est le moment :

- > de discuter de l'opportunité du projet
 - > des grandes options de sa réalisation
- > des précautions à prendre pour protéger les populations et l'environnement...

... s'il était donné suite au projet!



Vos avis et vos questions par écrit...

Si vous souhaitez poser une question ou donner votre avis Merci d'utiliser cette fiche pour poser une question (au maitre d'ouvrage ou 4 la CPDP) o Lindeston de vos coordonnes la mesure du possible. Lindestion de vos coordonnes

la transcription sur le site



Les cinq principes du débat public

- > Neutralité
 - La CPDP ne prend pas partie sur le projet
- > Indépendance
 - La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage
- > Transparence
 - Toutes les informations doivent être claires et accessibles
- > Egalité
 - Toute personne a le droit de s'exprimer, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions
- > Respect

Toutes les prises de position doivent être argumentées. A ce titre, elles doivent bénéficier d'un droit d'écoute



Les outils mis à votre disposition pour vous informer

- Le débat public & vous
- Le Journal du débat public
- Le site internet www.debatpublic-francilienne.org

- Le résumé du dossier du maître d'ouvrage
- Le dossier du maître d'ouvrage
- Le dossier des études

Où, comment?

- à la CPDP sur son site internet sur demande à la CPDP ou sur abonnement
 - à la DREIF pour les dossiers d'études



Les outils mis à votre disposition pour vous informer

Puis, au cours du débat...

- Les restitutions des réunions publiques
- Les questions-réponses
- > Les avis

- > Les cahiers d'acteurs
- Les contributions écrites
- Le site internet du débat public



Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

- > Les réunions publiques
 - C'est le lieu privilégié du débat et des échanges C'est le lieu de vie du débat public Tous les propos tenus sont enregistrés
 - Les restitutions sont disponibles sur le site internet ou au siège de la CPDP
- > Les questions et les avis

Vous pouvez poser des questions ou donner un avis à tout moment

• Par courriel, par messagerie téléphonique, par courrier ou à l'aide des formulaires mis à disposition • Les réponses et les avis sont consultables sur le site internet du débat public ou à la CPDP



Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

- > Les contributions écrites
 - Elles sont ouvertes à tous, organismes ou simple citoyen Les contributions écrites sont mises en ligne sur le site et sont consultables au siège de la CPDP
- Les cahiers d'acteurs
 - Ce sont des documents de quatre pages imprimés et édités par la CPDP Ils permettent à des acteurs institutionnels de bénéficier d'une audience large pour développer et faire connaître un point de vue de façon détaillée et argumentée Dès demain, le cahier des charges de ces cahiers sera en ligne sur le site du débat public.



871 000 documents d'informations distribués

20 000 CD du dossier du maître d'ouvrage et de ses annexes diffusés



25 réunions publiques, dont 19 de proximité et 4 thématiques



- 1 million d'euros pour l'organisation du débat public et l'information des citoyens, soit
- 0,05 % du montant maximum du projet ou...
- 1,53 euro par habitant dans la zone d'étude



- 4 mois c'est la durée du débat public.
- 1 mois c'est le temps que se donne ensuite la CPDP pour produire le compte rendu du débat public et la CNDP pour produire le bilan du débat.
- 3 mois c'est le délai dont disposera alors le maître d'ouvrage pour faire connaître sa décision.



327 000 cartes T distribuées pour poser des questions, donner un avis ou s'abonner aux documents du débat public.



Le débat public sur le prolongement de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval





www.debatpublic-francilienne.org

ACTUALITÉS DE LA CPDP

Herblay, mercredi 12 svril : "télice 01 34 24 32 44

. Saint-Ouen-l'Aumone, jeudi 06 avril : "N1" et

· Eragny, mercredi 05 avril : "Un référendum determinera la position municipale" Plus d'information dans l'actualité du débat.

La restitution intégrale de Pierrelaye est disponible EL

Prochaines réunions de proximité :

- · Auvers-sur-Oise, mergredi 19 avril, Maison de fille.
- rue Marcel Martin, 20 h 30.
 Chanteloup-les-Vignes, vendretti 21 avril à 20h30.

01 111111 02 11111111111 03 111111111 04 111111111

Le débat public Les documents du débat Participer au débat L'actualité du débat

L'espace presse

Liens utiles

Mentions legales

Nous contacter



Le journal du débat public

3 numéros pendant la durée du débat public





Les cahiers d'acteurs

Le moyen pour les acteurs institutionnels de synthétiser leur position sur le projet





Lorsque vous avez le micro...

Merci de vous présenter lorsque vous intervenez afin de faciliter la restitution des échanges

L'intégralité des débats est enregistrée



Emmanuel Lamy Maire de Saint-Germain-en-Laye



Jean Bergougnoux Président de la CPDP



Sophie Allain Membre de la CPDP



Yves Desrousseaux Membre de la CPDP



Alain Méchineau Membre de la CPDP



Eric Debarle

Chargé de mission A 104
Direction régionale de l'Equipement Ile-de-France



Elisabeth Vanini Mission A 104 Direction régionale de l'Equipement Ile-de-France



Christophe Lefèvre Mission A 104 Direction régionale de l'Equipement Ile-de-France



Victor Blot Fondateur du COPRA184



Jean-Pierre Dejou Président du COPRA184



Salvador Juan Association Vivre sa Ville



Pierre Couturier Président de l'ASL Domaine de la Colomberie



Jean-Pierre Girault Représentant des Verts Ile-de-France



Patrick Meunier Comité PROFILE



Jacques Myard Député-maire de Maisons-Laffitte



Jean Villemagne Président du Comité PROFILE



Pierre Morange Député-maire de Chambourcy



Alain Outreman Maire d'Achères



Maurice Solignac

Conseiller général des Yvelines, Maire-adjoint de Saint-Germain-en-Laye



Philippe Brossard

Président de l'Association « Les ateliers de l'Environnement »



Roselle Cros

Conseillère régionale Ile-de-France, Première-adjoint au maire de Saint-Germain-en-Laye



Monique Dumont

Ensemble pour l'Environnement à Saint-Germain-en-Laye



Jean-Claude Roude

Vice-président de l'Association Grande Ceinture



Jean Cretaz

Président du Syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux (SPIM)



Denis Faist Adjoint au maire d'Andrésy



Nicolas Grau Couleur Saint-Germain



Bernard Usquin

Président de l'Association des Riverains de la Grande Ceinture



Pierre-Emile Renard

Président de l'Association Les Amis de la Forêt



Jacques Masdeu-Arus Député-maire de Poissy



Alain Gournac Sénateur-maire du Pecq



Jean Bergougnoux Président de la CPDP



Lorsque vous avez le micro...

Merci de vous présenter lorsque vous intervenez afin de faciliter la restitution des échanges

L'intégralité des débats est enregistrée



Francilienne

Le débat public



problématiques locales



Faut-il prolonger la Francilienne?



Les grandes options



vous remercie pour votre participation et la qualité de vos contributions



La CPDP vous invite jeudi 4 mai à Neuville-sur-Oise pour continuer à débattre

Foyer communal - 20h30